

Jean Pelet comte de la Lozère

Jean Pelet est né à Saint Jean de Gardonnenque en 1759.

Issu d'une famille réformée exerçant le commerce de la laine, il fait des études d'avocat à Orange.

Maire de Florac, député à la Convention, il sera absent lors du vote sur la mort du roi, ce qui lui évitera la condamnation de Louis XVIII pour régicide.

Préfet du Vaucluse, et Conseiller d'Etat sous l'Empire, responsable de la police pour les 42 départements du Midi, il fut anobli et siégera à la Chambre des Pairs sous la Restauration.

Il demeure dans la mémoire saint jeannaise sous le nom de comte Pelet de la Lozère.